# Cahier des charges
# Appel à projet 2025

## Dispositifs intelligents pour le maintien de l'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif « Tiers-lieux d'expérimentation en milieu de santé » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts

Toulouse Santé Numérique

# SOMMAIRE


1 Contexte national ..... 1

2 Présentation de Toulouse Santé Numérique ..... 2

2.1 Toulouse Santé Numérique ..... 2

2.2 Les membres du consortium ..... 2

3 Appel à projet thématique ..... 4

3.1 Objectif de l'AAP thématique ..... 4

3.2 Thématique ..... 4

4 Processus de sélection de l'appel à projet ..... 5

4.1 La préqualification ..... 5

4.2 La Qualification ..... 5

4.3 La Sélection ..... 5

4.4 La Validation ..... 6

5 Calendrier ..... 6

6 Accompagnement proposé ..... 7

7 Modalités du dépôt du dossier de candidature ..... 4

8 Contacts ..... 8

# 1 Contexte national

C'est dans le cadre du plan d'investissement d'avenir France 2030, que fut lancé l'Appel à Projet "Tiers Lieu d'Expérimentation" qui s'inscrit dans la Stratégie d'Accélération Numérique.

Cet appel à projet vise à financer des Tiers lieux d'expérimentation pour les solutions numériques nouvelles, favorisant la médecine 5P. Cette action vient répondre au manque de terrains d'expérimentation, une limite identifiée au développement de la filière du numérique en santé.

Un programme de Tiers lieu devra permettre de :

- Identifier les besoins des personnes impliquées (usagers, patients, aidants, médecins, soignants, professionnels médico- sociaux, administratifs etc.) ;
- Aller à la rencontre et de sélectionner des porteurs des solutions numériques nouvelles à tester ;
- Aider au recrutement de la population cible pour les projets d'expérimentation et l'évaluation des solutions (en lien avec un réseau de partenaires) ;
- Favoriser la co-construction avec les professionnels et les usagers.
- Apporter une aide méthodologique aux projets d'expérimentations (création de protocole, traitement des données, etc.) ; Participer à la diffusion des résultats, à la publication dans des revues scientifiques et revues adaptées, une visibilité aux projets évalués.

## La stratégie d'accélération « Santé numérique »

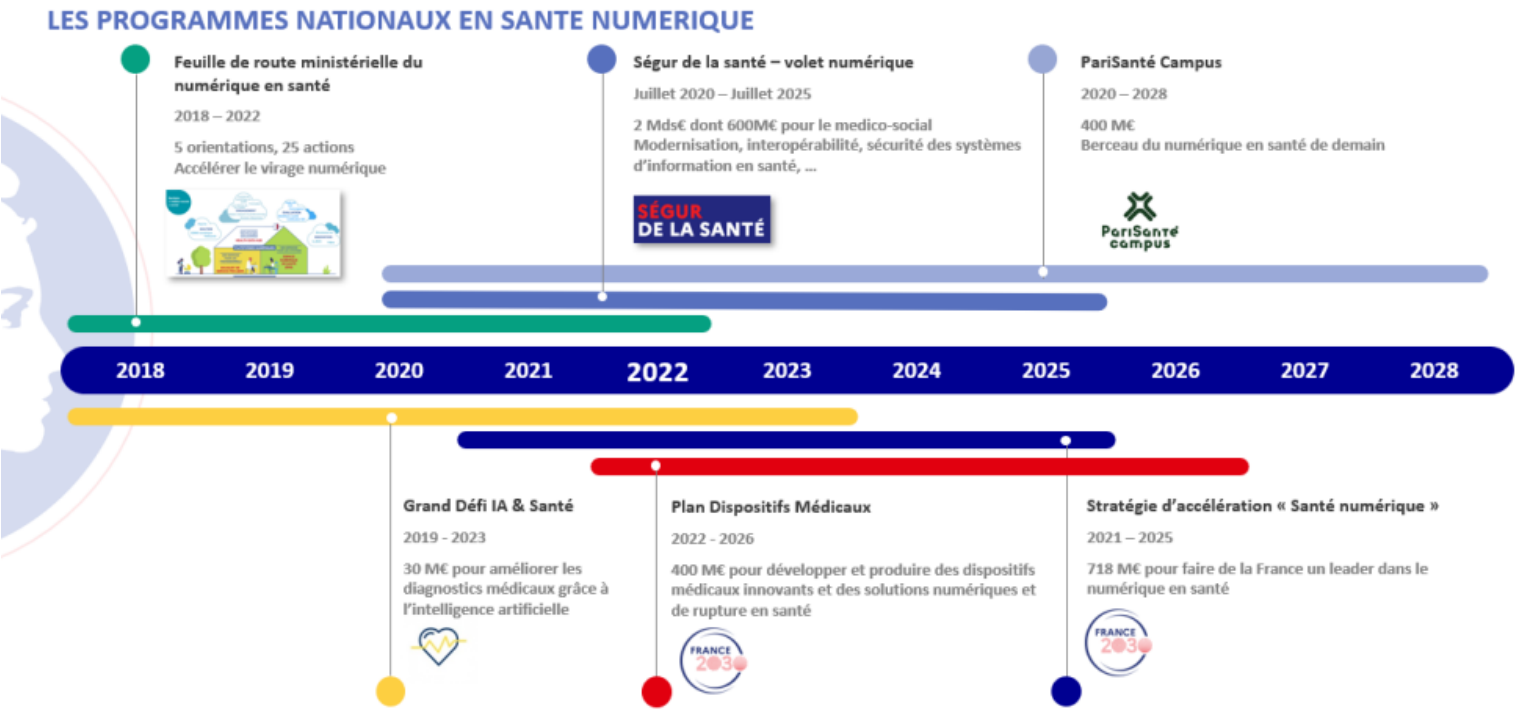

# 2 Présentation de Toulouse Santé Numérique

## 2.1 Toulouse Santé Numérique

Le Tiers lieu d'expérimentation en santé numérique, Toulouse Santé Numérique (TSN) est porté par le Consortium constitué par le CHU de Toulouse, le réseau de cliniques toulousaines Clinavenir ainsi que les structures médico-sociales ASEI.

Ces trois structures, déjà engagées dans l'innovation numérique, souhaitent par la création de ce Tiers-lieu, toucher de nouveaux partenaires, formant un véritable écosystème, dans lequel les porteurs projets accompagnés auront la possibilité de venir rechercher les expertises nécessaires à la bonne conduite de leur projet.

Pour cela, ces trois organisations pourront s'appuyer sur leur expérience dans le domaine, dans la continuité et l'accélération des projets respectifs portés par leurs laboratoires d'innovation existants. La mise en place de Toulouse Santé Numérique pourra donc s'appuyer sur les expériences acquises par chaque membre du consortium. Plus spécifiquement, Toulouse Santé Numérique aura à cœur de : stimuler l'écosystème des start-ups ; augmenter le nombre de projets accompagnés par chaque membre de son consortium ; contribuer à l'innovation en santé, en mutualisant les expériences, les ressources et compétences des partenaires ; accélérer les process d'évaluations des solutions numériques en impliquant les acteurs de l'écosystème.

Toulouse Santé Numérique soutient la thématique "Favoriser la prévention et lutter contre la perte d'autonomie au service de l'efficience et de l'efficacité des parcours de santé".

TSN s'est fixé 3 objectifs majeurs :

- Favoriser l'accès à la prévention personnalisée au travers des outils numériques simplifiant l'usage
- Impliquer les personnes accompagnées, patients, les associations de patients et les professionnels de santé dans la co-construction
- Soutenir la compétitivité et la coopération économique en collaboration avec l'ensemble de l'écosystème.

Pour offrir un accompagnement 360°, les 3 membres fondateurs sont entourés de partenaires clés de l'écosystème de l'innovation : acteurs institutionnels, acteurs de l'innovation, associations de patients, mutuelles et des laboratoires de recherche.

## 2.2 Les membres du consortium

• **Le CHU de Toulouse :** la recherche et l'innovation font partie intégrante de l'activité quotidienne du CHU et de sa stratégie pour l'avenir. Etablissement public de santé de référence de l'Occitanie ouest, il a été classé à de nombreuses reprises sur les trois marches du podium. Membre du Groupement Inter-régional de Recherche Clinique et Innovation, le CHU a pour vocation d'assurer des missions spécifiques d'animation et de soutien en matière de recherche et d'innovation. Le CHU

de Toulouse consacre 27M€/an à la recherche et à l'innovation et accompagne plus de 2000 projets par an de recherche et d'innovation via sa Direction de la Recherche et de l'Innovation. Le CHU de Toulouse est promoteur de 633 essais cliniques en file active et dispose d'un Centre d'Investigation Clinique (CIC) (notamment pour les « first humans »). Au CHU de Toulouse, la Direction des Services Numériques (DSN) a développé toute une stratégie autour de la donnée, depuis son recueil jusqu'à son traitement. Pour appuyer cette dynamique, elle a notamment mis au point un large catalogue de services au sein duquel l'entrepôt de données de santé (EDS).

https://www.chu-toulouse.fr/

• **Clinavenir :** est une alliance de 11 cliniques d'Occitanie - Pasteur, Rives Gauche, Médipôle Garonne, Saint-Exupéry, Aufreyry, Monié, Château de Vernhes, Minimes, Montberon, Pyrénées et Honoré Cave. Cela représente près de 20000 lits et places, 3600 salariés, 665 médecins avec diverses spécialités médicales et chirurgicales, de l'obstétrique, de l'HAD et des centres de santé. L'innovation est une valeur majeure des membres de Clinavenir et la Clinique Pasteur en sera le représentant.

Depuis 15 ans la Clinique Pasteur investit chaque année dans l'innovation digitale, à travers le soutien de start-up, son positionnement sur les travaux numériques menés en internes et le déploiement de son laboratoire d'innovation. Ce qui en fait désormais un pilier de l'innovation en santé en se positionnant comme acteur incontournable à l'échelle de l'écosystème du numérique national.

https://www.clinavenir.fr/

https://www.clinique-pasteur.com/

• **L'association ASEI (Agir, Soigner, Eduquer, Inclure) :** l'ASEI, créée en 1950 et reconnue d'utilité publique, est une association loi 1901. Acteur de l'économie sociale et solidaire, le réseau des 108 établissements et services de l'ASEI accompagnent chaque année près de 10 000 personnes en situation de handicap et/ou de fragilité, de la petite enfance aux personnes avançant en âge.

Agissons pour l'inclusion

L'ASEI est une association dynamique et apprenante qui évolue depuis plus de 70 ans, l'innovation est désormais au cœur du projet associatif. En recherche constante d'amélioration des accompagnement proposés, l'ASEI innove, s'adapte et fait évoluer ses pratiques. Le pôle recherche et innovation de l'ASEI se base sur une démarche d'accompagnement systémique des projets qui a été élaborée afin de permettre aux porteurs de projets d'identifier les points de progression et d'activer leurs ressources pour les mettre en œuvre.

https://www.asei.asso.fr/

# 3 Appel à projet thématique

## 3.1 Objectif de l'AAP thématique

Le présent appel à projet a pour objectif de sélectionner toute entreprise qui propose une solution innovante appartenant au numérique en santé et qui a un besoin d'accompagnement[1]. L'appel à projet est thématisé de façon à orienter notre accompagnement vers des solutions qui répondent à des enjeux précis et contextualisés. Cette méthodologie permet de centraliser tous les dossiers de candidature afin qu'ils soient étudiés selon les mêmes critères et avec la même temporalité.

Ainsi, nous pourrons mettre en lumière des entreprises qui œuvrent dans le sens d'une santé 5P co-construite avec les professionnels et les citoyens. Parmi les candidats, les lauréats auront accès aux différentes ressources, compétences et accompagnements disponibles au sein de consortium.

**CET AAP ORGANISE PAR LE TIERS-LIEU TOULOUSE SANTE NUMERIQUE NE DONNE PAS LIEU A DES FINANCEMENTS.**

## 3.2 Thématique

La thématique de cet appel à projet TSN est : Dispositifs intelligents pour le maintien de l'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie. Il a pour objectif de permettre d'identifier et de soutenir des solutions technologiques intelligentes capables de prévenir la dégradation ou la perte de cette autonomie et le cas échéant en aval de renforcer l'autonomie des publics fragilisés

Ainsi, toute entreprise proposant une solution innovante qui permet d'œuvrer sur un ou plusieurs de ces axes peut postuler. Les dossiers passeront ensuite un processus de sélection rigoureux qui permettra d'explorer d'autres critères et, *in fine*, leur éligibilité.

# 4 Modalités de candidature

La candidature sera à déposer **directement sur la plateforme de Toulouse Santé Numérique en complétant le formulaire prévu à cet effet avant le 24/11/2025 à 12h** via le lien ci-dessous :

**https://tsn.yoomap.fr**

**Vous devez suivre les actions suivantes :**

1. Cliquer sur le lien ci-dessus.
2. Créer un compte via le bouton « S'inscrire »
3. Attendre la validation de votre compte (dans les 24h lors des jours ouvrables).
4. Créer un nouveau projet et compléter l'ensemble des champs obligatoires.
   *Vous pouvez enregistrer votre projet sans avoir fini de le compléter et reprendre le saisie plus tard.*
5. Vous serez informé de l'entrée de votre dossier en phase de préqualification par mail

[1] Voir Accompagnement proposé

5.1. Si votre dossier est éligible, vous serez informé de l'entrée de votre dossier en phase de qualification par mail.
5.2. Dans le cas contraire, l'équipe opérationnelle vous recontactera afin de préciser les raisons qui ont mené au refus de votre dossier de candidature.

# 5 Processus de sélection de l'appel à projet

Nous sommes convaincus que la réussite des projets en santé numérique repose sur une sélection experte, équitable et transparente. Les projets qui intégreront Toulouse Santé Numérique auront donc passé avec succès un processus de sélection qui mobilise un ensemble de professionnels experts à chacune des 4 étapes :

## 5.1 La préqualification

Cette étape permettra de vérifier la complétude et l'éligibilité des dossiers. Cette évaluation sera réalisée par l'équipe opérationnelle qui pourra, si besoin, recontacter les candidats pour clarifier leur candidature et/ou leur projet.

### Afin d'être considéré comme éligible le projet devra :

- Répondre à un besoin de santé clairement identifié qui répond à la thématique : « Dispositifs intelligents pour le maintien de l'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie »
- Être à un niveau TRL : 3 à 8
- S'engager à répondre la Doctrine du numérique en santé en termes de sécurité, d'interopérabilité et d'éthique
- Prévoir et/ou envisager une co-construction avec les utilisateurs finaux (usagers, professionnels, etc.) en vue de répondre aux critères de la médecine 5P et aux besoins des utilisateurs finaux.
- Avoir des besoins d'accompagnement cohérents avec les capacités du tiers-lieu qui ne peuvent être vues qu'au cas par cas (selon la complexité des besoins, la disponibilité des spécialités médicales…)

## 5.2 La Qualification

Tous les dossiers considérés comme éligibles seront évalués afin de guider le choix du comité de sélection des lauréats.

Cette étape sera réalisée par des experts médiaux, techniques et métiers sollicités par l'équipe opérationnelle selon la nature du projet et du public cible. Chaque dossier sera évalué sur plusieurs critères : pertinence du projet, sa qualité technique, son accès au marché, les besoins d'accompagnement… L'ensemble des expertises ainsi rendues seront envoyées au comité de sélection pour étayer leurs décisions.

## 5.3 La Sélection

L'ensemble des dossiers expertisés constituent le socle d'évaluation du comité de sélection qui aura pour objectif de réaliser un classement des candidatures. Pour cette étape, tous les candidats seront invités à pitcher leur projet face au comité de sélection.

Les membres du jury peuvent varier d'une vague à l'autre. TSN s'engage à maintenir la pluralité des points de vue et des expertises.

### 5.4 La Validation

Le classement des projets sera soumis pour validation au Comité de Direction du consortium.

L'annonce des lauréats sera faite par retour de mail. Cela marque le début du process d'accompagnement Toulouse Santé Numérique.

## 6 Calendrier

# 7 Accompagnement proposé

**POUR RAPPEL AUCUN FINANCEMENT N'EST PROPOSE DANS CET AAP.**

**Objectif du programme d'accompagnement TSN :**
Structurer votre projet en profondeur avec les utilisateurs finaux de votre solution et vous accompagner à l'accès au marché.

Une fois votre projet sélectionné, une proposition d'accompagnement sur-mesure vous sera envoyée et pourra contenir, *sans que ce soit exhaustif* :

**Du conseil et un accompagnement sur mesure**

- Cadrage du projet
- Evaluations de premier niveau
- Mise en lien et coordination

**Un accès à des terrains d'expérimentation**

- Tests utilisateurs et focus groupes
- Accès aux expertises médicales et métiers

**De la mise en réseau avec nos partenaires**

# 8 Contacts

Pour toutes précisions, à toute étape de l'appel à projet, vous pouvez contacter :

**Temanu BOISSY**
Coordinateur TSN, chef de projet innovation pour le CHU
**Mobile :** 06 71 75 38 66
**E-mail :** boissy.t@chu-toulouse.fr

**Soumia TAOUI**
Responsable Projets Numériques pour la Clinique Pasteur
**Mobile :** 06 59 91 69 66
**E-mail :** soumia.k2ia@gmail.com

**Franck VEINDERGHEINST**
Chef de projets innovation pour l'ASEI
**Mobile :** 06 42 30 93 69
**E-mail :** franck.veindergheinst@asei.asso.fr

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif « Tiers-lieux d'expérimentation en milieu de santé » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.